ASSEMBLEE GENERALE PAR CORRESPONDANCE
DE CHEYRES-CHABLES TOURISME (CCT)
2020

Accueil
En raison de la pandémie, l'assemblée générale 2020 a été organisée par correspondance.

Conformément aux statuts de la CCT, chaque membre cotisant a reçu un courrier personnel en date du 15 juin 2020, comprenant le rapport d'activité 2019, les comptes 2019 et budget 2020, le rapport des vérificateurs, ainsi que différents objets soumis à votation.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal
2. Rapport de la Présidente
3. Comptes 2018 et rapport des vérificateurs
4. Budget 2019
5. Démissions/élections au sein du comité de CCT

Point 1 : Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2019 a été mis en consultation sur le site internet.
Il a été accepté par bulletin de vote.

Point 2 : Rapport de la Présidente

Lettre transmise aux membres par Mme la Présidente Catherine Nobbs.

« L'année 2019 a vu bien des premières pour notre comité.

En avril, nous avons organisé dans le secteur de Cheyres notre première matinée de ramassage des déchets. Une action cantonale nommée ***« Coup de balai ».*** L'action 2020, prévue le 3 avril, a été repoussée à l'automne.

Le ***Marché de l'artisanat et du terroir*** s'est déroulé pour la première fois à la ferme les Tierdzous, à Châbles. Plus de 40 artisans étaient réunis lors de cette quinzième édition, bravant le soleil de plomb et la chaleur. Nos hôtes Gérard et Barbara Wyss ont organisé d'une main de maître, non seulement l'accueil et la mise en place mais également la restauration, avec l'aide de l'amicale des pompiers. Nous les remercions tous vivement. Cette manifestation sera renouvelée tous les deux ans. Je vous donne donc rendez-vous **samedi 26 juin 2021**.

L'autre événement marquant de cette année 2019 a bien sûr été ***la balade gourmande***. Cette animation a nécessité beaucoup de préparation de la part du comité. La balade a été un succès, grâce à la météo, aux produits du terroir et surtout grâce au soutien de sociétés locales qui ont géré et animé avec brio leur stand. Les préparatifs pour la 2ème balade vont bon train. Le **22 août prochain**, une surprise attend les participants au départ, sur le site de la plage de Cheyres. Réservez dès maintenant, car le nombre de place est limité.

En septembre, nous avons réédité, après quelques ajustements la brochure du ***sentier viticole***. Cette nouvelle version est à la fois interactive, simple et moderne.

En octobre, les nouvelles décorations de Gobio, sponsorisées conjointement par l'USL, la Commune et CCT, ont égayé ***la Fête des Vendanges***.

La Saint-Nicolas à Cheyres a réuni plus de 50 enfants lors du cortège qui partait, cette fois, depuis la plage. Nous avons dû dire au revoir à Gaby Michaud, Saint-Nicolas depuis plus d'une décennie et surtout à notre fidèle Père Fouettard, Richard Pillonel, qui a endossé le rôle, aussi incroyable que cela puisse paraître, depuis 1963. Nous les remercions encore très chaleureusement pour leur engagement.

Les fenêtres de l'Avent ont rencontré un beau succès. Merci à toutes les familles qui ont décoré leurs fenêtres, leurs portes, leurs murs pour illuminer les soirées de décembre. Je ne peux que vous encourager à venir partager ces moments d'amitié en décembre prochain.

Les nuitées touristiques dans notre commune sont inférieures à 90'000 en 2019. En 5 ans, elles ont diminué d'environ 10%, non pas parce que notre village et son environnement ont perdu de leur attractivité, mais parce que, chaque année, des vacanciers/résidents décident de s'installer à l'année dans notre belle commune.

2021 verra la mise en œuvre d'***une nouvelle loi sur le tourisme.*** Les instances touristiques cantonales travaillent d'ailleurs depuis plusieurs années sur le projet qui a pour objectifs de repenser les structures du tourisme fribourgeois, de valoriser les compétences afin de mieux utiliser les ressources à disposition et de gagner en efficacité.
Le projet prévoit aussi de ramener la taxe de séjour à deux niveaux. Ce changement entraînera une baisse considérable de fonds pour notre société de développement puisque la part locale de la taxe de séjour n'existera plus. Nous pourrons compter sur vos cotisations, le soutien financier de la Commune et de l'Office du tourisme (OT) d'Estavayer/Payerne ainsi que des sponsors pour organiser des animations en faveur de nos hôtes. Notre soutien aux événements tels que Festicheyres, la Fête des Vendanges, le marché de Noël, etc.… dépendra de l'OT d'Estavayer/Payerne, qui n'investira pas d'argent dans des actions ne profitant pas aux visiteurs.

Dès que nous pourrons prendre connaissance du projet de loi, nous mettrons en place un groupe qui réfléchira à cette transformation pour que les intérêts de CCT, de nos villages et surtout de nos visiteurs soient préservés. L'office régional du tourisme participera aussi à cette réflexion.

Pour terminer, je souhaite ***vous remercier***, vous <u>les cotisants</u>, vous les personnes qui s'investissent pour améliorer nos infrastructures, pour l'accueil des visiteurs et les prestations diverses en faveur des hôtes. Un merci tout particulier aux membres du comité de CCT, à Denis Moret, à Victor Frauchiger, ainsi qu'à la Paroisse qui nous permet de nous réunir à la cure.

Mes remerciements seraient incomplets si je ne mentionnais pas les autorités communales et leurs employés, ainsi que l'Office du tourisme d'Estavayer-le-Lac/Payerne pour la bonne collaboration.

Cordiales salutations, Catherine Nobbs

Point 3 : Compte 2019 et rapport des vérificateurs

Les comptes 2019 ont été envoyés par courrier.

Quelques explications à ces chiffres :

CHARGES

Matériel de bureau	réduction des frais d'impression suite à un changement d'imprimante
Communication touristique	budget 2019 Chf 3'000.- mais non utilisé en 2020 budget 2020 Chf 9'200 pour carte touristique, panneau d'affichage à la plage et site internet *en cours d'élaboration*
Sentiers thématiques	impression en 2019 de la brochure sentier viticole, réserve pour brochure 2020
Entretien infrastructures touristiques	budget pour rénovation du point de vue à Châbles non terminé en 2019, reporté
Décorations/entretien	participation aux décoration Fête des Vendanges 2019, réserve pour 2020
Matériel de bureau	réduction des frais d'impression suite à un changement d'imprimante

Mme Janine Grandgirard et M. Sébastien Poretti ont vérifié les comptes en date du 26 mai 2020 en présence de la caissière S.Petignat. Ils se sont avérés exacts et bien tenus. Les comptes sont approuvés par bulletin de vote.

La nomination des prochains vérificateurs est acceptée par votation.

Mandat 2021-2024
Mme Vérène Bersier , vérificatrice
M. Philippe Vessaz, vérificateur
M. Pierre-Alain Reganely, suppléant vérificateur
Mme Anne-Marie Monney, suppléante vérificatrice

Nous les remercions sincèrement pour leur disponibilité.

4. Budget 2020*.*

Le budget 2020 indique que le compte ***CCT*** *prévoit un excédent de dépense de* ***Fr.4'797.-****. et un excédent de recette de* ***Fr. 4'850.-*** *pour le compte* ***TS.***

Le budget est accepté par bulletin de vote.

Point 5 : Démission/Election au sein du Comité

Aucune mention particulière.

Approuvé :
Catherine Nobbs
Présidente

Pour le procès-verbal :
Stéphanie Petignat
Secrétaire